

COMITE DE NEGOCIATION

Le 17 juillet 2014, le **comité de négociation 350** a eu lieu avec le point suivant.

– Vincent Gilles – Vincent Houssin

PRÉAVIS DE GRÈVE – ZP BRUXELLES – SLFP POLICE – CSC SP POLICE - SNPS

Le préavis de grève a été déposé suite au placement, sans aucune concertation, de caméras avec système audio dans le bâtiment principal de la ZP Bruxelles. L'autorité ne respecte pas la législation à ce sujet et donne donc l'impression aux membres du personnel qu'ils sont visés en permanence.

Auparavant, une analyse de risque a été effectuée par rapport au placement du système. L'enregistrement de conversations est inacceptable. Le SLFP Police n'a pas d'objection envers les caméras, mais les employés disposent également de certains droits, et l'autorité se doit de respecter les dispositions légales prévues à cet effet. Les mesures, dont tout le corps est victime, ont été prises après quelques interventions controversées.



Le SLFP Police demande de supprimer immédiatement l'utilisation de l'option 'audio', jusqu'à ce qu'un avis juridique ait été formulé par DSJ par rapport à cette problématique. D'ailleurs, une analyse de risques doit être faite au sujet de l'utilisation du système.

Selon l'autorité, la police est au service de la population et elle se doit de la protéger contre une violence inutile. La zone de police veut rétablir son image de marque.

Le préavis de grève est donc suspendu jusqu'au 31 juillet 2014, en attente de l'avis de DSJ ainsi que de l'analyse de risques.

L'avis de DSJ, qui nous a été remis le 4 août 2014 au sujet de l'utilisation de moyens audio-visuels dans les bâtiments de police, stipule que l'utilisation de caméras avec enregistrements auditifs, lors de laquelle la loi sur la protection de la vie privée est d'application, est également valable sur le lieu de travail.